

Location de bennes



La Communauté de communes propose un service payant de location de bennes pour les déchets verts.

Type de déchets :

Déchets acceptés :

tonte de gazon, feuillages, branches de 10 cm de diamètre maximum.

Déchets refusés :

terre, gravats, bois, déchets ménagers ou industriels spéciaux : pots de peintures, batteries, pneus, produits toxiques, produits radioactifs ou explosifs (bouteilles de gaz), éléments de voiture ou de camion.

Tarifs et le type de benne :

7 m³ : Mise à disposition + traitement : 90 €

20 m³ : Mise à disposition + traitement : 250 €

Arrêté voirie :

Si la benne doit être déposée sur la voie publique, demandez un arrêté de voirie à votre mairie une fois la date de livraison convenue.

Pour toute question, appelez le Service de prévention et de gestion des déchets ménagers de la Communauté de communes au **05 61 82 63 74**

À noter :

- Un **justificatif de domicile en cours de validité** (datant de moins de 3 mois) devra impérativement être fourni.
- Les bennes ne peuvent être déposées sur l'herbe ou dans la terre
- Le chauffeur peut refuser de poser la benne s'il estime que la manœuvre est trop compliquée ou dangereuse

Pour réserver une benne :

- Contacter le service de prévention et de gestion des déchets ménagers de la Communauté de communes des Hauts Tolosans : **05 61 82 63 74**
- Ou effectuer une demande en ligne : **service-dechets@hautstolosans.fr**

Dès réception de votre demande, le service de prévention et de gestion des déchets ménagers vous contactera afin de fixer avec vous un rendez-vous.